

# CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 7 Juillet 2014

Nombre d'élus en exercice : 11 - Présents 9 – Votants 10

**Présents** : ROSSIGNOL Patrick, LACAZE Richard, DURAND Jacques, BOUSQUET Daniel, FERREIRA Sabine, MAUREL Francis., LEDOUX Maxence, MOESSNER Joël, GARDEIL Stéphane LEDOUX Maxence,

**Absents excusés** : GATIMEL Arnaud, LOUP Gilles qui donne pouvoir à ROSSIGNOL Patrick

**Secrétaire de séance** : Daniel BOUSQUET

## I – SIVOM – Délibération tarif adhésion 2014

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal, que le Comité Syndical du S.I.V.O.M. du canton de Dourgne, lors de sa séance en date du 15 mai 2014 a décidé de maintenir la taxe à 1.00 € pour l'année 2014, pour les 12 communes assujetties au FAVIL.

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité d'entériner la décision du comité syndical et donc d'approuver la révision pour 2014 de la taxe par habitant versée par chaque commune adhérente au S.I.V.O.M.

Certains se posent la question de la nécessité d'existence du SIVOM.

Après délibération, le conseil municipal, décide de maintenir la taxe par habitant à 1.00 € pour l'année 2014.

Vote : 6 Pour 1 Contre 3 Abstentions

## II – DECISION MODIFICATIVE

Un emplacement pour des conteneurs du SIPOM va être réalisé au lieu dit Rebec et la mise en place d'une chambre pour le réseau téléphonique a été installée Chemin de la Gourgo d'En Bassal pour desservir les nouvelles constructions.

Ces travaux n'étaient pas prévus au budget 2014. Il est nécessaire de prendre la décision modificative suivante :

- 1) Création de l'opération n° 188 « Emplacement conteneurs »  
+ 1379 € au compte 2313  
-1379 € à prendre sur l'opération n° 187 « Aménagement appartement mairie »
  
- 2) Création de l'opération n° 189 « Tranchée téléphone »  
+ 900 € au compte 2313 (368 € chambre +500 € terrassement)  
-900 € à prendre sur l'opération n° 187 « Aménagement appartement mairie »

Vote : 9 voix POUR 1 ABSTENSION 0 CONTRE.

## Questions diverses :

Ecole de SOREZE : Future année scolaire ; Stéphane GARDEIL nous fait part de quelques réflexions, au niveau de nouveaux horaires, rien de bien clair. Trouver une base de réflexion ?

Commission cimetière : Inventaire = 40 tombes insalubres ; Grande Croix à réparer, entretien arbres, sécurisation de certaines tombes.

Commission Forêt : Voir pour l'affouage 2014/2015. Recensement des candidats. Mise en place pour le marquage des lots par M. VIGUIER de l'Office National des Forêts.

20 juillet : randonnée en forêt, Chemin des Avaris. Tout le monde est invité : prévoir sécateur et/ou coupe branches.

Il faudra prévoir la remise en état du petit pont de la Boulbène, améliorer le fléchage du circuit de randonnée.

Investissement : Sont prévus deux poteaux d'éclairage du bout du chemin de la Gourgo d'En Bassal.

Projet : Maison du presbytère : Aménagement. L'architecte ayant proposé deux solutions : 1 seul appartement ou 2 appartements. Décision à prendre au prochain conseil municipal du 4 août.

Entretien : voir avec M. GLEIZES pour travaux d'élagage de branches sur les chemins communaux.

Relance par Christian SEGONNE pour l'achat de sécateur. Prendre une décision au prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire déclare la séance close à minuit.

ROSSIGNOL Patrick	LACAZE Richard
DURAND Jacques	BOUSQUET Daniel
GATIMEL Arnaud – Absent excusé	LOUP Gilles – Absent pouvoir à Patrick ROSSIGNOL
GARDEIL Stéphane	FERREIRA Sabine
LEDOUX Maxence	MAUREL Francis
MOESSNER Joël	